



LIVRET D'ACCUEIL

APPRENTISSAGE

Centre de Formation d'Apprentis — Besth Académie

ZAC Montplaisir, 51 rue Isaac Newton — 81000 Albi, France
05 63 42 73 67 • info@besth-academie.fr • www.besth-academie.fr

BIENVENUE

Bienvenue à toi, futur(e) professionnel(le)

Tu viens d'intégrer Besth Académie en tant qu'apprenti(e) : félicitations et bienvenue ! Ce livret t'est spécifiquement destiné pour t'accompagner tout au long de ton contrat d'apprentissage, en complément du livret d'accueil général de l'école.

L'apprentissage repose sur l'alternance entre ton entreprise, où tu es salarié(e) sous la responsabilité de ton maître d'apprentissage, et le CFA, où tu suis ta formation théorique et pratique. Cette double formation est exigeante mais c'est aussi la voie la plus directe vers un métier que tu as choisi.

Tu trouveras dans ce livret : les missions que la loi confie à ton CFA pour t'accompagner, le contrat pédagogique qui engage chacune des parties (toi, ton employeur, Besth Académie), tes droits et tes devoirs, le règlement intérieur, ainsi que les référents à ta disposition en cas de besoin.

*Bonne route vers ton diplôme,
L'équipe Besth Académie*

REPÈRES

Sommaire

Bienvenue à toi, futur(e) professionnel(le)	2
Tes coordonnées & celles de ton entreprise	4
Les 14 missions de ton CFA	5
Le contrat pédagogique	6
Droits et devoirs de l'apprenti(e)	7
Accessibilité & situation de handicap	8
Règlement intérieur	9
Sécurité des locaux.....	11
Tes référents qualité (Certif'Région).....	12
Mentions légales	13

À COMPLÉTER

Tes coordonnées & celles de ton entreprise

Toi, l'apprenti(e)

Nom et prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Ton entreprise d'accueil

Entreprise :

Maître d'apprentissage :

Téléphone :

E-mail :

Besth Académie — CFA

Directrice : Émilie Sobaniec :

Coordinatrice pédagogique : Léonie Voulcays :

Adresse : ZAC Montplaisir, 51 rue Isaac Newton, 81000 Albi :

Téléphone : 05 63 42 73 67 — E-mail : info@besth-academie.fr :

CADRE LÉGAL

Les 14 missions de ton CFA

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » confie à chaque CFA 14 missions (article L.6231-2 du Code du travail). Elles visent à sécuriser ton parcours, de ton orientation jusqu'à l'obtention de ton diplôme. Besth Académie s'engage à les mettre en œuvre pour t'accompagner au mieux.

- 1** Accompagner les personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage, en nommant un référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap.
- 2** Appuyer et accompagner les candidats à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur.
- 3** Assurer la cohérence entre la formation dispensée au CFA et celle dispensée en entreprise, notamment par la coopération entre formateurs et maîtres d'apprentissage.
- 4** Informer, dès le début de la formation, chaque apprenti(e) de ses droits et devoirs, ainsi que des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel.
- 5** Permettre à un(e) apprenti(e) en rupture de contrat de poursuivre sa formation pendant six mois, tout en l'accompagnant dans la recherche d'un nouvel employeur.
- 6** Apporter, en lien avec le service public de l'emploi, un accompagnement en cas de difficultés sociales ou matérielles susceptibles de mettre en péril le contrat d'apprentissage.
- 7** Favoriser la mixité au sein du CFA en sensibilisant à l'égalité femmes-hommes et à la prévention du harcèlement sexuel au travail.
- 8** Participer à la lutte contre la répartition sexuée des métiers.
- 9** Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle par des actions d'information à destination des apprentis.
- 10** Favoriser la diversité en sensibilisant à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes les formes de discrimination.
- 11** Encourager la mobilité nationale et internationale des apprentis, notamment via un référent mobilité dédié.
- 12** Assurer le suivi et l'accompagnement des apprentis lorsque la formation est dispensée en tout ou partie à distance.
- 13** Évaluer les compétences acquises par les apprentis, y compris par contrôle continu, selon les règles de l'organisme certificateur.
- 14** Accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre (aide au permis, prime d'activité, aides au logement, etc.).

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le contrat pédagogique

Afin de garantir le meilleur déroulement possible de ta formation, chacune des parties prenantes s'engage à respecter ce contrat pédagogique.

L'apprenti(e) s'engage à

Être acteur/actrice de sa formation, en entreprise comme au CFA, en coopérant avec son maître d'apprentissage et les formatrices.

Suivre l'ensemble des enseignements dispensés par le CFA et prévenir son employeur et le CFA de toute absence ou retard.

Faire part à l'équipe pédagogique des difficultés personnelles ou professionnelles rencontrées.

Respecter le règlement intérieur du CFA et de l'entreprise.

L'employeur et le maître d'apprentissage s'engagent à

Former et évaluer l'apprenti(e), en confiant des tâches adaptées à son niveau et en développant progressivement son autonomie.

Favoriser la coopération avec l'équipe pédagogique du CFA et communiquer toute difficulté rencontrée.

Besth Académie et son équipe pédagogique s'engagent à

Préparer l'apprenti(e) au diplôme et à la vie professionnelle, en assurant un accompagnement éducatif individualisé.

Assurer le lien avec l'entreprise et organiser le suivi de la formation, conformément aux 14 missions du CFA.

Inscrire l'apprenti(e) à l'examen et l'accompagner dans ses démarches administratives.

TON STATUT

Droits et devoirs de l'apprenti(e)

Tes droits

En tant que salarié(e) en formation

Tu bénéficies du statut de salarié(e) et d'une période d'essai de 45 jours de présence en entreprise, consécutifs ou non. Tu bénéficies de la protection sociale, y compris pendant le temps passé au CFA, et tes années de formation comptent pour ta retraite.

Tu as droit à des congés payés (mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise) et à 5 jours de congés spécifiques pour préparer tes examens.

Tu perçois un salaire correspondant au travail effectué, dans le respect du Code du travail et de la convention collective applicable.

Tes devoirs

En entreprise comme au CFA

S'impliquer dans sa formation comme dans l'entreprise et faire preuve d'un savoir-être irréprochable envers la clientèle, son maître d'apprentissage et l'équipe du CFA.

Suivre les enseignements, les travaux pratiques et se présenter aux contrôles de connaissances.

Respecter les horaires, les consignes de sécurité et le règlement intérieur du CFA et de l'entreprise.

Transmettre dans les meilleurs délais les justificatifs d'absence prévus par la loi.

INCLUSION

Accessibilité & situation de handicap

Besth Académie accueille toute personne en situation de handicap souhaitant se former par la voie de l'apprentissage, sous réserve que la formation puisse être adaptée à sa situation. C'est l'une des 14 missions confiées à ton CFA : un référent est nommé pour t'accompagner dans tes démarches, faciliter ton intégration en entreprise et au centre de formation.

Ton référent handicap

Contact : Émilie Sobaniec — 05 63 42 73 67 — info@besth-academie.fr

N'hésite pas à le/la solliciter dès le début de ta formation afin d'anticiper au mieux les aménagements nécessaires.

VIE DU CFA

Règlement intérieur

Le présent règlement est établi conformément aux articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tout apprenti(e) suivant une formation au CFA Besth Académie. Un exemplaire est tenu à ta disposition.

Hygiène et sécurité

Chaque apprenti(e) doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans les locaux.

En cas d'accident, l'apprenti(e) victime ou témoin avertit immédiatement la direction ; les secours (SAMU ou pompiers) sont contactés sans délai si nécessaire.

Assiduité et discipline

La présence aux cours est obligatoire, quel que soit le mode de prise en charge de la formation. Toute absence ou retard doit être justifié auprès du CFA et de l'employeur dans les meilleurs délais.

Une tenue vestimentaire correcte, adaptée à l'activité pratique, est exigée. Chaque apprenti(e) respecte la discrétion professionnelle et les règles de courtoisie envers ses camarades, les formatrices et la clientèle.

Interdictions

Il est formellement interdit d'introduire ou de consommer de l'alcool ou des produits stupéfiants dans l'enceinte du centre, ainsi que de fumer dans les salles de formation.

L'usage du téléphone portable est limité aux temps de pause ; il doit être en mode silencieux pendant les cours.

Sanctions disciplinaires

Tout manquement au présent règlement peut faire l'objet, selon sa gravité, d'un rappel à l'ordre, d'un avertissement écrit, d'une exclusion temporaire ou d'une exclusion définitive. Aucune sanction ne peut être prise sans que l'apprenti(e) n'ait été informé(e) au préalable des faits qui lui sont reprochés.

Référents qualité (démarche Certif'Région)

Dans le cadre de la double démarche Qualiopi / Certif'Région, Besth Académie a désigné plusieurs référents à ta disposition : un référent handicap, une référente égalité femmes-hommes, un référent mobilité et un référent suivi en entreprise chargé de la coordination entre le CFA et ton employeur.

Leurs coordonnées figurent en fin de livret.

Réclamations

Si tu souhaites faire part d'une remarque ou d'une réclamation sur le déroulement de ta formation, tu peux t'adresser à tout moment à la direction, par oral ou par écrit à info@besth-academie.fr. Chaque réclamation fait l'objet d'une réponse et, si nécessaire, d'une action corrective.

Protection des données personnelles (RGPD)

Besth Académie traite certaines données personnelles pour la gestion administrative et pédagogique de ta formation. Conformément au RGPD, tu disposes d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de tes données, en écrivant à info@besth-academie.fr.

Assurance

Tu dois être couvert(e) par une assurance responsabilité civile pendant toute la durée de ta formation. Un justificatif peut être demandé par le CFA à tout moment.

TA SÉCURITÉ

Sécurité des locaux

En cas d'accident

En cas d'accident ou de malaise, la formatrice devra avertir la direction de Besth Académie pour aider la victime.
Les secours (SAMU ou pompiers) devront être immédiatement contactés.

En cas d'incendie

Présence d'une alarme incendie.
Extincteurs disponibles dans le bâtiment.



À TON ÉCOUTE

Tes référents qualité (Certif'Région)

Besth Académie s'inscrit dans la démarche Certif'Région, le label qualité de la Région Occitanie qui vient renforcer les exigences de Qualiopi pour les CFA occitans. Plusieurs référents sont à ta disposition tout au long de ta formation :

Référent handicap

Émilie Sobaniec — 05 63 42 73 67 — info@besth-academie.fr

T'accompagne dans l'adaptation de ta formation si tu es en situation de handicap.

Référente égalité femmes-hommes

Léonie Voulcays — 05 63 42 73 67 — info@besth-academie.fr

Référent(e) mobilité (nationale et internationale)

Émilie Sobaniec — 05 63 42 73 67 — info@besth-academie.fr

Référent(e) suivi en entreprise

[Nom] — 05 63 42 73 67 — info@besth-academie.fr

Assure la coopération entre le CFA et ton entreprise d'accueil.

BESTH

ACADÉMIE

SIÈGE SOCIAL — BESTH ACADÉMIE

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

ZAC Montplaisir — 81000 Albi

Tél : 05 63 42 73 67

Mail : info@besth-academie.fr

SIRET : 888 526 233 00018

Déclaration d'activité (NDA) : 76810163181

TVA : FR87 888526233 • APE 8559A